



**LEGENDE**

- Limite de la Zone à Aménager
- Limite parcellaire
- Limite constructible
- Marge de recul
- Recul 5,00m mini
- Implantation avec marge d'isolement H ≤ 2L (2m mini)
- Bordure T1
- Caniveau CS1
- Caniveau CC1
- Bordure P1
- Accès aux parcelles

Nota : la position des accès aux parcelles est donnée à titre indicatif

- Borne Existante
- Borne OGE posée
- 28.40 Point de nivellement ( en date du levé topo )

D° 36777  
Mai 2024

Echelle 1/250

**TERR'IMMO**  
aménageur foncier

21, Rue Pasteur  
62 380 LUMBRES  
Tél : 03.21.39.67.72 / Fax : 03.21.39.98.50  
E-mail : lumbres@ingeo.fr  
Site internet : http://www.ingeo.fr

